

Les comptes à date

1- Rappel des opérations menées fin 2009 :

Bilan calendriers : bénéfice de 390 euros.

Bilan vente des photos de classe : bénéfice de 1 114 euros.

Bilan de la tenue de la buvette du marché : bénéfice 34 euros.

Dons : 1 760 euros de donations des familles en début d'année.

Soit, avec le reliquat, un budget par élève de 31 euros pour l'année scolaire 2009-2010

2- Opérations 2010 :

- Production du CD des choristes de l'école de centre : bénéfice de **767** euros. Merci à Messieurs Sanchez et Leroy pour l'enregistrement et le gravage des CDs.

- Organisation du cross du 13 Juin : bénéfice à date de **687** euros (326 euros par les inscriptions et 361 euros par le reliquat du sponsoring). Merci et félicitations à l'équipe pour toute l'énergie investie dans cet événement. Croisons les doigts pour dimanche ! Le bénéfice final du cross sera publié sur le site de l'école.

Les bénéfices de ces opérations seront pris en compte dans l'élaboration du budget 2010-2011.

2- Dépenses par classe à date (détail dans le fichier joint) :

CPA : 370 euros

CPB : 226 euros

CE1 : 472 euros

CE2 : 295 euros

CM1 : 1017 euros

CM2 : 564 euros

En moyenne : 20 euros utilisés par élève

Il reste : 882 euros pour le cycle 2 et 734 euros pour le cycle 3. Le reliquat sera reporté sur l'année scolaire prochaine.

Aucune participation complémentaire n'a été directement demandée aux parents.

Rentrée 2010-2011

- 1- La coopérative contribuera à financer prioritairement les sorties et dans la mesure du possible les trajets en bus de manière à réserver une partie du budget municipal au renouvellement de manuels et autres supports pédagogiques. Par exemple l'autocar pour Caen (sortie CM2) a coûté environ 1500 euros.
- 2- La subvention 2010 de la mairie semble diminuée de 30% car le compte-rendu du conseil municipal du Mars 2010 indique une subvention de 1100 euros pour les 2 écoles. La mairie peut-elle préciser le montant attribué à la coopérative scolaire de l'école du centre ? Quand la subvention sera-t-elle versée ?
- 3- Les entrées d'argent seront : donation de début d'année des familles, vente du calendrier, vente de photos de classe, marché de Noël (dont un CD de chant de Noël), cross de fin d'année.

Autres points

- La mandatrice de la coopérative scolaire (Claire Griselain) souligne la difficulté à obtenir une facturation rapide de la société de transports Nedroma.
- Les comptes seront clôturés à fin Août et un audit obligatoire organisé à la rentrée.
- Confusion chez des parents sur le rôle de la Caisse de Ecoles et de la Coopérative scolaire en raison de l'information donnée sur le site internet de la commune. Est-il possible de modifier la page ?

« La Caisse des Ecoles regroupe des parents bénévoles. Elle a pour but de financer les sorties scolaires des enfants de Chevannes et organise également différentes manifestations tout au long de l'année. »

Est-il également possible d'avoir une rubrique Coopérative scolaire permettant d'expliquer nos rôle et fonctionnement ?